



Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).

Carte professionnelle « Agent cynophile » (ASC)

Arrêté du 27 février 2017

ANNEXE DE L'ARTICLE 2 §b de la convention de formation

Objectifs :

Maintien et d'Actualisation des Compétences ASC

Pour toute demande de renouvellement de la carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017

Durée :

52h (dont 13h sur le risque attentatoire et 7 heures de MAC SST)

Dates : / / / au / / /

Responsable pédagogique : [olivier losito](#)

Nombres de participants :

Nombres de stagiaires minima de 4 et maxima de 12 candidats

Tarifs indicatif 780€

Public concerné :

Tous les titulaires d'une carte professionnelle d'agent de sécurité cynophile

Accessibilités aux personnes handicapées : après entretien individuel suivant le degré : **oui ou non**

Si oui doit remplir la fiche d'accueil et la fiche besoin d'accueil atteint handicap

Public concerné : Tous les titulaires d'une carte professionnelle d'agent de sécurité cynophile

Délais d'accès :

Ce stage devra être fait dans les 24 mois avant la date de fin de validité de la carte professionnelle

A L'entrée du stage :

Il y aura une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du binôme (maitre et chien)

Cas de dispense:

Si vous êtes titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage, Vous pouvez être dispensés, à votre demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours » (Donc -7h de formation, soit un total de 24h). Fiche de demande en annexe

Si vous êtes titulaire d'une formation Modules Prévention des Risques Attentatoires

Vous pouvez être dispensés, à votre demande, du suivi du module Prévention des Risques Attentatoires (Donc -13h de formation, soit un total de 39h). Fiche de demande en annexe

Si vous êtes titulaire d'une attestation d'entraînement de 21h00 annuel

Vous pouvez demander la dispense des trois modules pratiques (Donc -21h de formation, soit un total de 31h). Fiche de demande en annexe

Si vous avez déjà suivi ce MAC, dans un délai de 24 mois

Avant l'échéance de validité de votre carte professionnelle, vous pouvez être dispensés, à votre demande, du suivi de ce MAC

Méthode mobilisés :

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs, support de cours papier

Modalités évaluation :

A l'issue de la formation, sera sanctionnée par une attestation de formation pour chaque stagiaire suivant La réglementation du CNAPS

LE CANIDE DE L'OLIVIER – 311 IMPASSE DES COMMUNAUX 33710 PUGNAC

TEL 05 57 68 83 06 & 06 28 09 21 10 / MAIL : contact@cdo-33.fr

N° SIRET : 524 306 305 00029 – N° déclaration 75331056333 - Autorisation CNAPS FOR-033-2024-04-03-20190606775

EURL au Capital de 1600 € - non assujetti à la TVA



PROGRAMME 52h00

MODULES	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES généraux	DURÉE MINIMALE
Gestes élémentaires de premiers secours MAC SST	Intervenir face à une situation d'accident	7 heures
Module juridique	Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile	7 heures
Connaissance générale du chien.	Connaître le contenu des dispositions du <u>code rural</u> relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens	4 heures
Obéissance et sociabilité	Acquisition des techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien envers son environnement (sociabilité), de maintien à un niveau opérationnel des qualités physiques et techniques du binôme maître- chien ;	7 heures dont 6 heures de mise en pratique
Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes	Maîtriser l'utilisation de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage). Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde. Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche.	7 heures dont 6 heures de mise en pratique
Modules Prévention des Risques Attentatoires	Prévenir et détecter les risques d'attentats et adopter les bonnes pratiques. Sensibilisation aux risques des fumigènes et pétards	13 heures dont 2h30 heures de mise en pratique
Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense	- l'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée ; - faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ; - maîtriser son chien lors d'une action mordante.	7 heures dont 6 heures de mise en pratique